



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 juin 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	Mme Christine MASSU
M. Gilbert MENUT	M. Benoît BORDAT	M. Claude PICARD
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-François DODET	Mme Françoise TENENBAUM	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mlle Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Patrick MOREAU	M. Pierre LAMBOROT	
M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT	

Membres absents :

M. Joël MEKHANTAR	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Lucien BRENOT	M. Yves BERTELOOT pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
M. Michel ROTGER	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Rémi DELATTE	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. Alain LINGER pouvoir à M. Pierre LAMBOROT
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Affaires foncières - Exercice 2008 - Bilan des acquisitions et cessions immobilières

En application de l'article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale doivent approuver le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières. Ce bilan est annexé au compte administratif.

Les tableaux ci-joints décrivent de façon exhaustive les opérations immobilières ayant fait l'objet d'une délibération du Conseil de Communauté ou d'un arrêté du Président au cours de l'année 2008.

Il est proposé de les approuver, ainsi que leurs commentaires.

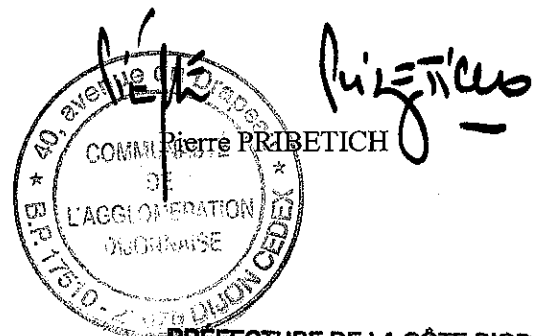
Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Communauté de l'agglomération dijonnaise pour l'année 2008, ci-annexé ;
- **de dire** que ce bilan sera annexé au compte administratif de l'exercice 2008.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Convocation envoyée le 18 juin 2009
Publié le 26 JUIN 2009
Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

29 JUIN 2009



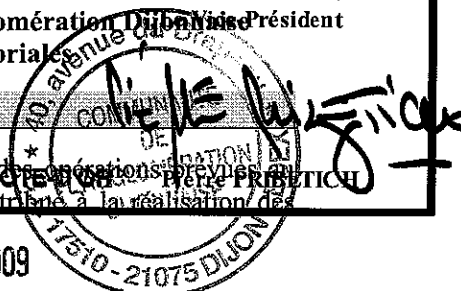
COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Bilan des acquisitions et cessions effectuées par la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise
Article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales

Opérations réalisées par la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Dans le cadre de la mise en oeuvre de ses compétences par l'intermédiaire du Contrat d'Agglomération, la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise a procédé à la réalisation des opérations suivantes :

29 JUIN 2009



❖ AMENAGEMENT URBAIN :

➤ DEPLACEMENT

- ✓ Acquisition du site de l'Etablissement de Maintenance du Matériel (EMM) en vue de l'implantation du futur dépôt et des ateliers de maintenance du tramway.
- ✓ Acquisition de deux appartements et de trois propriétés bâties nécessaires à la réalisation du tramway.

❖ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

➤ Marché de Gros

- ✓ Acquisition de locaux à usage d'entrepôt et de bureaux dans le cadre de la restructuration du Marché de Gros.

➤ Secteur Sully

- ✓ Acquisition d'une propriété bâtie dans le cadre de la constitution d'une réserve foncière à proximité du Parc d'Activité Mazen-Sully.
- ✓ Le Grand Dijon a sollicité l'intervention de l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or pour la maîtrise foncière d'une parcelle de terrain située rue Sully et classée en zone UZb du PLU.
- ✓ Le Grand Dijon a sollicité l'intervention de l'EPFL des collectivités de Côte d'Or pour la maîtrise foncière par voie amiable ou par exercice du droit de préemption urbain des propriétés bâties et non bâties situées sur la commune de Dijon et comprises dans la zone UZb du PLU de part et d'autre de la rue Sully.

➤ Rue des Ateliers

- ✓ Acquisition d'un entrepôt et d'un terrain en vue de la constitution d'une réserve foncière à proximité du futur dépôt et ateliers du tramway.

➤ Réserve foncière "Europa Sud" à Chenôve

- ✓ Acquisition de deux parcelles de terrain dans le cadre de la constitution d'une réserve foncière.
- ✓ Le Grand Dijon a sollicité l'intervention de l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or pour la maîtrise foncière par voie amiable des terrains situés sur la commune de Chenôve dans le secteur Europa et compris dans la zone AUe du PLU au Sud de la rue de Longvic.

❖ HABITAT :

- ✓ Acquisition de huit appartements, deux propriétés bâties et d'un terrain en vue de la constitution d'un patrimoine bâti et de réserves foncières dans le cadre de grands projets d'infrastructure et d'opération d'habitat.

❖ CULTURE ET SPORTS :

➤ Pôle sportif Europa à Chenôve

- ✓ Acquisition de trois parcelles de terrain dans le cadre de la réalisation du "Pôle sportif Europa"

❖ DIVERS :

➤ Avenue du Drapeau

- ✓ Cession de deux appartements dans le cadre de la restructuration de l'îlot situé à l'angle Frémiet/Drapeau.

A – ACQUISITIONS

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Cédant	Prix	Objet
4 logements Section AS n°3 de 812 m ² (av. du Drapeau) 4 logements Section BW n°370 p de 540 m ²	Commune de Dijon 65 bis avenue du Drapeau 2 rue des Molidors	26/06/08	Ville de Dijon	309 400 € 467 200 €	Constitution d'un patrimoine bâti et de réserves foncières dans le cadre de grands projets d'infrastructure et d'opérations d'habitat
Locaux à usage d'entrepôt et de bureaux Section AK n°66 de 2 426 m ²	Commune de Dijon 11 rue de Skopje « Marché de Gros »	26/06/08	Société GAFIHC	600 000 €	Développement économique Opération d'aménagement d'intérêt communautaire « Marché de Gros »
Etablissement de Maintenance du Matériel (EMM) Dijon : Section DE n°19 p Chenôve : Section AN n°1p Superficie de 13,10 ha environ	Communes de Dijon et de Chenôve ZI Dijon-Chenôve	25/09/08	SNCF 34 rue du Commandant Mouchotte 75014 Paris	2 620 000 €	Implantation du futur dépôt et des ateliers de maintenance - tramway
Propriétés bâties Section ET n°131 de 688 m ² Section ET n°219 de 460 m ²	Commune de Dijon - 79 rue du Faubourg Raines - 27/29 rue Hoche	12/11/08	EPFL	678 000 €	Programme immobilier – logements aidés
Propriété bâtie Section BX n°83 de 869 m ²	Commune de Dijon 16 rue Sully	12/11/08	M. COLJA 16 rue Sully 21000 Dijon	375 000 €	Développement économique Constitution d'une réserve foncière secteur Sully
Deux appartements Section BM n°2	Commune de Dijon 30 avenue du Drapeau	17/12/08	SCI NYFACO (M. Ph. GILLES) 58210 Courcelles	95 120 €	Réalisation du tramway
4 Parcelles de terrain d'une superficie totale de 10 099 m ² Section AP n°31 de 6 148 m ² , n°54 de 1 645 m ² Section AV n°8 de 1 483, n°9 de 823 m ²	Commune de Chenôve secteur « Europa »	17/12/08	M. Philippe Gasteau 3 rue Jacques Cellier 21000 Dijon M. Marc Gasteau 2 allée des Ormes 94500 Champigny-sur-Marne M. Michel Gasteau 11 rue des Halles 75001 Paris	55 462 €	Pôle sportif Europa et constitution d'une réserve foncière
1 Parcelle de terrain Section AP n° 52 de 386 m ²	Commune de Chenôve Secteur « Europa »	17/12/08	Mme Chantal MARET 47 rue Guillaume Tell 21000 Dijon	2 104 €	Pôle sportif Europa

B – PREEMPTIONS

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date arrêté de préemption	Cédant	Prix	Objet
Propriété bâtie Section AT n°97 230 m²	48 avenue du Drapeau	18/12/08	M. et Mme Pierre-Yves GONDOIN 5 rue Vancasse 55100 Verdun	200 000 €	Réalisation du tramway
I terrain Section BI n°305 701 m²	Rue Isabelle de Portugal	26/11/08	Établissement Particulier "Les Petites Soeurs des Pauvres" 35 boulevard de Strasbourg 21000 Dijon	106 434 €	Programme immobilier – logements aidés
Propriété bâtie Section AT n°131 644 m²	26 rue Georges Lavier	04/08/08	M. Hervé NICOLAS Le Mireille E 438 rue Folco de Baroncelli 30240 Le Grau du Roi Mme Marie-José NICOLAS, Ep. DERIAZ 9 rue des Genêts 40530 Labenne Melle Christelle YVRON chez M. Michel LLOPIS Lieu dit Savale 20167 Afa	281 960 €	Restructuration de l'îlot
Propriété bâtie Section DN n°108 307 m²	82 avenue Jean Jaurès	19/06/08	Consorts ZENASNI 82 avenue Jean Jaurès 21000 Dijon	152 000 €	Aménagement de l'avenue Jean Jaurès
Propriété bâtie Section DH n°49 5 182 m² Terrain Section DH n°50 688 m²	35 rue des Ateliers 37 rue des Ateliers	12/02/08	SC APFR rue du Château 01300 Ambléon	307 176 €	Opération d'aménagement d'ensemble
Propriété bâtie Section DN n°109 869 m²	84 avenue Jean Jaurès	14/01/08	Mme Bolusset 84 avenue Jean Jaurès 21000 Dijon	230 000 €	Aménagement de l'avenue Jean Jaurès

C – CESSIONS

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Acquéreur	Prix	Objet
2 Appartements BM n°7	Commune de Dijon 20 avenue du Drapeau	17/12/08	Société DIMA 2 26 rue du Faubourg Saint Nicolas 21121 Fontaine-les-Dijon	130 000 €	Opération de restructuration de l'îlot Frémiet/Drapeau